

Plus de 100 000 demandes depuis l'ouverture des inscriptions

# Le wali d'Alger demande au gouvernement d'augmenter le quota de logements

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Plantation de cannabis et trafic de drogue à Béjaïa

## Trois individus arrêtés dans différentes localités

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4898 - Lundi 7 octobre 2019 - Prix : 10 DA

Près de 60 % des entreprises du BTP en cessation d'activité

# Le secteur du bâtiment à l'agonie

Page 3

## Erdogan annonce une offensive plus qu'imminente en Syrie

Par Mohamed Habili

**C**ela fait si longtemps que les Turcs annoncent comme prochaine une offensive à l'est de l'Euphrate, mais sans qu'elle se produise jamais, qu'observateurs et adversaires confondus ont fini par ne plus y prêter grande attention. Rien que ces dernières semaines, on aurait déjà de la peine à compter le nombre de ces annonces à répétition. Et quand ce n'est pas d'offensives imminentes qu'il est question chez eux, il s'agit de préparatifs en cours, impliquant les Américains, ou de négociations avec eux, qui soit avancent à bonne allure soit marquent le pas, mais qui ne sont jamais totalement rompues. Il y a quelque temps, on a bien cru cependant que ça y était, que cette fois-ci les Turcs avaient réussi à convaincre les Américains de les autoriser à attaquer ceux-là mêmes dont ils avaient dit et répété qu'ils étaient leurs meilleurs alliés en Syrie : les forces kurdes. Et puis, on a vu, images à l'appui, à quel accord pour le moins limité les deux parties étaient arrivées en réalité. En fait, il ne s'est agi du côté américain que de permettre à quelques chars turcs de traverser la frontière syrienne, pour ensuite patrouiller encadrées de près par des unités américaines le long d'un parcours d'où ils ne perdaient à aucun moment de vue leur propre territoire.

Suite en page 3

## L'économiste Mohamed Boukhari au sujet du déficit budgétaire

# «L'option de l'endettement extérieur est la solution»



PH/E. Soraya/J. A.

«Face à la situation actuelle, politique et économique que connaît le pays, le gouvernement s'est vu obligé d'apporter de nouvelles solutions pour sortir de la crise économique, il a donc opté pour l'option de l'assouplissement de la règle 51/49 d'un côté, et de l'autre, l'endettement extérieur qui permettra de financer le déficit budgétaire», indique l'économiste Mohamed Boukhari.

Lire page 2

TAJ

## Le conseil national décide de participer à la présidentielle

Page 2

Rencontre de musique andalouse «Senâa»

## Un vibrant hommage rendu à Abderrahmane Belhocine

Page 13

L'économiste Mohamed Boukhari au sujet du déficit budgétaire

# «L'option de l'endettement extérieur est la solution»

■ «Face à la situation actuelle, politique et économique que connaît le pays, le gouvernement s'est vu obligé d'apporter de nouvelles solutions pour sortir de la crise économique, il a donc opté pour l'option de l'assouplissement de la règle 51/49 d'un côté, et de l'autre, l'endettement extérieur qui permettra de financer le déficit budgétaire», indique l'économiste, Mohamed Boukhari.

Par Thinhinene Khouchi

Invité hier au forum d'«El Moudjahid» à aborder l'option de l'endettement extérieur pour le financement des projets structurants, et apporter des explications et éclairages nécessaires sur cette question, l'économiste, enseignant à l'université d'Alger 3 et observateur attentif dans le domaine des finances, a en premier lieu exposé la crise économique que connaît le pays depuis des années et les raisons pour lesquelles l'option de l'endettement était posée. Il dira que «le problème du déficit budgétaire ne se pose pas quand les prix du pétrole étaient élevés, les problèmes ont alors débuté lorsque le prix du pétrole commençait à chuter de manière très importante, on parle là durant l'année 2014-2015 et à partir de ce moment, le gouvernement de l'époque devait trouver des ressources pour financer ce déficit budgétaire. Le gouvernement de Sellal avait donc opté pour l'emprunt obligataire, une option intéressante mais qui n'a pas marché faute de plan de communication adéquat. On avait réglé un problème certes mais on en a créé d'autres. Face à ce problème un nouveau gouvernement a débarqué, celui de Ouyahia, et une nouvelle solution a été apportée pour réduire le déficit budgétaire, c'est celui de la fameuse planche à billets ; on connaît tous les problèmes



Ph/E. Soraya/J.A.

engendrés par cette décision qui nous a fait basculer dans un autre problème, celui de la sous-liquidité. Boukhari poursuivra : «après il y a eu le Hirak, et face à cette situation, le gouvernement a été obligé de trouver de nouvelles solutions, car face à l'opinion publique, on ne peut pas réutiliser la planche à billets, il fallait donc ramener de nouvelles solutions, à l'image de la solution innovante d'assouplir la règle 51/49, au titre du projet de loi de finances (PLF 2020), et d'aller vers l'endettement qui permettra de ramener des ressources qui

permettront aussi à leur tour de financer ce déficit budgétaire». Se référant au discours du ministre des Finances, Mouhamed Loukal, l'économiste dira que cette option d'endettement a ses règles. «Dans son entretien (à l'APS), le ministre avait parlé des caractéristiques des projets d'endettement. En premier, le ministre a parlé de projets sélectifs, ça veut dire que ça va être des projets bien définis et à mon avis, une commission va être créée et qui se composera d'experts des différents ministères et qui vont statuer sur tel ou

tel projet. La deuxième caractéristique est qu'il a parlé de projets économiques, il ne parle pas de projets sociaux ou environnementaux, donc l'argent de l'endettement servira à financer des projets économiques, donc créer de la richesse et de la valeur pour l'économie du pays. Il a aussi parlé de la rentabilité. Ça veut dire que le projet financé par l'argent de l'endettement va créer un résultat net». «Enfin, le texte du ministre indique que cet endettement s'adressera à des institutions financières internationales des développements, donc il ne

s'agit pas d'aller vers la FMI mais vers la société financière internationale, la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement... toutes ces banques étudieront et évalueront attentivement nos projets et d'après la qualité du projet, elles décideront de nous endetter ou pas». Enfin, répondant sur les risques de voir les percussions de cette option «l'endettement se reproduire», Mohamed Boukhari, confiant, dira que cette option a, cette fois, été bien étudiée et les risques sont minimes.

T. K.

Transport ferroviaire

## Deux nouvelles lignes lancées à la mi-octobre

La nouvelle ligne ferroviaire Alger-Touggourt et la ligne Touggourt-Biskra-Constantine seront ouvertes à l'exploitation commerciale dans une semaine, au grand bonheur des voyageurs. L'annonce en a été faite, ce dimanche, par le directeur général de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), Yacine Bendjaballah. Pour le premier, il s'agit d'un train-couchettes, avec des voitures totalement réhabilitées au niveau de nos ateliers de Sidi Bel-Abbes. Il va prendre le départ de Touggourt vers Alger. Dans son trajet, l'autorail transitera par plusieurs gares, telles que Biskra, Ain-Touta à Batna et Bordj Bou Arreridj en aller-retour. Il y a un deuxième train Coradia qui fera la liaison entre Touggourt et Constantine en passant par Biskra. Il s'agit de trains quotidiens qui démarrent le matin et qui reviennent le soir, a déclaré, hier, Yacine Bendjaballah, directeur général de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF). Invité de la rédaction de la Chaîne III de la Radio nationale, il a annoncé aussi l'ouverture d'une nouvelle ligne entre

Mecheria et Oran le 17 octobre prochain. Pour cette ligne, il s'agit d'un train quotidien, précis-t-il. «Nous avons un train-couchettes et un Coradia Béchar-Oran, en aller-retour en une journée. Nous avons jugé utile de soulager nos trains, parce qu'il y a une forte demande sur cet axe», a-t-il souligné encore.

### Le réseau passera bientôt à 6 000 km de voie exploitable

Actuellement, le réseau de chemin de fer est passé de 3 800 km à 4 000 km, indique

l'invité de la Radio Chaîne III. Et dans un très proche avenir, le réseau passera à 6 000 km de voie exploitable. En plus des lignes, la SNTF a réceptionné du matériel roulant, précise Yacine Bendjaballah. «Nous sommes en phase d'irrigation des 4 000 km de voie par des trains nouveaux. Nos ateliers travaillent sur la réhabilitation de l'ancien matériel qui nous coûte 30 % moins cher pour un matériel équivalent», a fait savoir l'intervenant. Pour lui, c'est une manière d'assurer un meilleur confort. C'est la raison pour laquelle la SNTF pourra se prononcer sur la mise en circulation de nouveaux trains, a-t-il pré-

cisé. Parmi les autres projets inscrits dans l'agenda de la société nationale de transport ferroviaire, il est prévu aussi de réhabiliter 202 voitures et de mettre à jour ces quatre ateliers situés au Caroubier, Alger, Mecheria, Sidi Mabrouk à Constantine et Sidi Bel-Abbes. Les trains Coradia sont, d'après Yacine Bendjaballah, adaptés aux nouvelles lignes avec des vitesses supérieures à 120 km par heure. Concernant la lenteur des voyages, le DG de la SNTF a indiqué qu'un chantier est ouvert pour réduire le temps de voyage entre Alger et Oran à moins de 4 heures, mais, selon lui, une fois la

double voie livrée. Pour atteindre 17% de couverture du marché du transport terrestre de marchandises, actuellement ne couvrant que 5% de ce marché, le DG de la SNTF considère qu'il faut qu'il y ait des marchandises à transporter». Car, dira-t-il, «cela ne relève pas uniquement de notre société». Six trains sont utilisés actuellement pour le transport pour certains grands projets industriels comme Bellara et la transformation du phosphate. Pour le fer, il s'agit des minerais vers le complexe de Sider El Hadjar, et vers le port d'Oran pour le phosphate.

Louiza Ait Ramdane

TAJ

### Le conseil national décide de participer à la présidentielle

LE CONSEIL national du parti Tajamou Amel El-Djazaïr (TAJ) a décidé, samedi, de participer à la Présidentielle prévue le 12 décembre prochain, mandatant son bureau politique pour définir les modalités et mécanismes de sa participation, a indiqué un communiqué de TAJ. Réuni en session extraordinaire au siège du parti à Dely Brahim pour passer en revue les derniers développements de la scène politique et examiner la situation interne du parti, le conseil national de TAJ «a décidé, unanimement, de participer au scrutin présidentiel, et de mandater son bureau politique pour définir les modalités et les mécanismes de sa participation», a précisé le communiqué, dont une copie est parvenue à l'APS. Dans ce contexte, le conseil national du parti TAJ a exhorté le peuple algérien à «prendre part à ce rendez-vous électoral pour mener à bien cette halte historique et permettre au pays une sortie de la situation actuelle», appelant «les militantes et militants à y adhérer massivement pour réussir le choix du parti lors de cette échéance», a ajouté la même source. A noter que lors de cette session extraordinaire, où il a été décidé d'organiser «un congrès national extraordinaire après la tenue de la prochaine Présidentielle, M. Abdelhalim Abdelouahab a été plébiscité président de TAJ par intérim».

T. B.



— Près de 60 % des entreprises du BTP en cessation d'activité —

# Le secteur du bâtiment à l'agonie

■ Le secteur du BTP, grand pourvoyeur d'emplois, semble de plus en plus pâtir de la situation de crise politique qui ronge le pays depuis plusieurs mois. Tous les indicateurs de ce domaine d'activité sont au rouge, du moins pour une grande majorité des entreprises qui y active.



Ph.D.R.

Par Lynda Naili

Statistiques à l'appui, environ 60 % des entreprises du bâtiment ont mis la clé sous le paillasson ou sont en phase de le faire, à en croire Abdelwahab Ziani, président de la Confédération des industriels algériens, qui intervenait hier sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale. Depuis de début de la crise politique, c'est la deuxième fois que des organisations patronales tirent la sonnette d'alarme sur un secteur stratégique en agonie. Et pour cause, pour Abdelwahab Ziani, qui s'est étalé sur la situation critique du secteur du bâtiment, estimera que la crise actuelle n'est pas uniquement politique. Ses consé-

quences sur la dynamique économique, celle du bâtiment notamment, est des plus désastreuses. «Presque 60 % des entreprises du secteur ont arrêté leurs activités, ou sont sur le point de le faire, faute d'avoir trouvé un interlocuteur pour les écouter», a, à ce titre, indiqué l'industriel Abdelwahab Ziani à la radio Chaîne III. Une situation traduite par des «chantiers à l'arrêt», une «chute de 20 % de la demande en matériaux de construction», «une baisse des ventes des cimenteries estimée à 40 %». En septembre dernier, c'était, rappelons-le, l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA) qui, considérant que «la situation politique du pays a mis tout en stand-by», avait appelé à

un dialogue national sur les questions socio-économiques, notamment dans le secteur des BTPH, et ce, après avoir en effet alerté sur la situation «insoutenable des entreprises». Ainsi, relevant que le secteur emploie 1,3 million d'employés à travers 365 000 entreprises, l'AGEA a fait part de pas moins de deux milliards de dinars de créances du secteur en avenants. Une situation pour laquelle une plateforme de revendications a été transmise aux pouvoirs publics mais qui «n'a pas eu d'écho», avait déploré l'AGEA, annonçant l'entame «très prochainement» d'une série de rencontres avec tous les intervenants pour «trouver des solutions». Au demeurant, si la santé du secteur du bâtiment

n'est pas au beau fixe, ce qui est vraisemblablement un indice défavorable à la situation socio-économique du pays où le taux de chômage devrait inéluctablement grimper, l'on s'interroge alors sur la manière que comptent adopter les donneurs d'ordres pour exécuter la commande publique, nouvelle et celle en retard, notamment en matière de logements, quand on sait que le premier responsable du secteur de l'Habitat, outre d'avoir lancé il y a quelques jours 120 000 unités de logements LPA, a sommé les entreprises d'achever l'ensemble des projets en souffrance, LSP et AADL, sur tout le territoire national avant la fin de l'année.

L. N.

## Plus de 100 000 demandes depuis l'ouverture des inscriptions Le wali d'Alger demande au gouvernement d'augmenter le quota de logements

Depuis l'ouverture de la plateforme électronique d'inscription, la formule revisitée du logement promotionnel aidé suscite un réel engouement auprès des Algérois. Chaque jour, les citoyens se dirigent vers les APC à la recherche d'informations concernant la date de dépôt des dossiers afin d'être parmi les premiers. En effet, le LPA est actuellement la formule idoine pour les salariés à revenus moyens, les pères de famille et les jeunes qui veulent fonder un foyer puisque le LSP logement social participatif, a révélé des failles et n'a pas obtenu le résultat escompté. Le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, a indiqué que les demandes concernant les préinscriptions au programme de logement promotionnel aidé (LPA) ont dépassé 100 000 demandes et l'opération est en cours jusqu'au 30 octobre. Pour la capitale, 7 000 logements de cette formule sont inscrits en attendant l'enregistrement de la vraie demande

des citoyens. A cet effet, Abdelkhalek Sayouda a sollicité le gouvernement pour un quota supplémentaire au profit des Algérois. Selon le wali d'Alger, des mesures seront prises avec le gouvernement pour revoir à la hausse les quotas de logements de cette formule à la wilaya d'Alger pour prendre en charges les besoins des citoyens, a-t-il annoncé, précisant que cela demeure tributaire de la disponibilité des assiettes foncières. Par ailleurs, le choix des promoteurs immobiliers a été fait et les assiettes foncières ont été mobilisées au niveau de plusieurs communes d'Alger, ajoutant qu'il sera procédé, dès le parachèvement des inscriptions, aux démarches administratives afin d'identifier le nombre final des demandes avant de les assainir à l'aide du fichier national. Cette formule LPA, sous sa nouvelle forme, est venue, selon les responsables du secteur de l'habitat, remédier aux lacunes enregistrées au titre de

l'ancienne organisation et aux conflits résultant de son application sur terrain. Cette formule garantit, ainsi, les droits des souscripteurs dans toutes les circonstances, notamment à travers la mobilisation des ressources financières par voie d'un seul canal, à savoir la Caisse nationale du logement (CNL). Le demandeur de logement LPA doit fournir un dossier comportant une copie légalisée de la pièce d'identité ou du permis de conduire, un acte de naissance 12, une fiche familiale pour les mariés ou individuelle pour les célibataires, un certificat de résidence ou hébergement, les trois dernières fiches de paie ou relevé des émoluments, une attestation de travail, un formulaire CNL légalisé en 2 exemplaires. Pour les postulants non-salariés, commerçants, artisans et professions libérales l'attestation de travail et les fiches de paies sont remplacées par une copie légalisée du registre du commerce, ainsi qu'une copie de

la déclaration fiscale (bilan fiscal). Quant aux prix officiels de la formule LPA, ceux-ci ont été fixés en 2018, par décret exécutif conjoint aux ministères de l'Habitat et des Finances. En effet, les prix varient selon les régions du Nord, les Hauts-Plateaux et Sud du pays. Il faut préciser, à ce propos, que l'aide frontale octroyée par l'Etat pour l'acquisition d'un logement promotionnel aidé est de 700 000 DA si le revenu est supérieur à une fois le salaire national minimum garanti et inférieur ou égal à quatre fois le salaire national minimum garanti, 400 000 DA lorsque le revenu est supérieur à quatre fois le salaire national minimum garanti et inférieur ou égal à six fois le salaire national minimum garanti. L'aide frontale peut être également cumulée avec un crédit bancaire dont le taux d'intérêt est bonifié par le Trésor public. Le taux débiteur est fixé par la réglementation à 1 % pour cette catégorie de postulants. A rappeler que les services

### LA QUESTION DU JOUR

#### Erdogan annonce une offensive plus qu'imminente en Syrie

Suite de la page une

À bout de deux ou trois promenades de ce genre, les Turcs ont compris que les Américains les menaient en bateau, qu'il était hors de question pour eux de les laisser se tailler une bande de terre d'une quarantaine de kilomètres de profondeur à l'intérieur de la Syrie. Qui plus est, une terre pour le moment sous leur contrôle et celui de leurs alliés kurdes. Tout autre que les Turcs auraient fini par se faire une raison et passer à autre chose. Eux en ont tiré la conclusion que les Américains sont tout compte fait d'accord pour que leurs forces envahissent le nord de la Syrie à l'est de l'Euphrate. Autrement, ils n'auraient pas manqué de leur en faire la défense formelle. Les Américains ne leur disent rien, donc ils consentent. Et voilà Erdogan qui ne parle plus d'une offensive en préparation, mais d'une offensive plus qu'imminente, qui aurait déjà commencé à l'heure où ces lignes sont écrites s'il fallait le prendre au mot. D'une offensive à la fois terrestre et aérienne. Une invasion de la Syrie en somme, d'une envelopure soutenant peut-être la comparaison avec celle de l'Irak par l'armée américaine en 2003. Le président turc a fait cette annonce lors d'une réunion de son parti. Il ne semblait pas plaisanter ce disant. Or interrogés à ce propos par des médias, les Kurdes, qui le cas échéant seraient les premiers à voir venir l'armée turque, ont plutôt paru s'en amuser. Non seulement, ils n'ont constaté aucune concentration de force à leur frontière nord, mais les Américains ne les ont averti de rien. Pour eux, donc, Erdogan a parlé d'une opération qui en fait n'existe que dans son imagination. Il l'aurait tellement espérée qu'il a fini par le voir se réaliser. La prudence nous commande quant à nous de patienter encore quelques jours avant de mettre cette énième annonce dans le nombre de celles qui ont précédé, en dépit de ce qu'elle avait de particulièrement pressant dans le temps. Mais passé ce quart d'heure d'observation, il faudrait commencer par se demander si les Turcs n'avaient pas besoin d'en arriver à ce point avant de reprendre contact avec la réalité, et admettre qu'ils ne peuvent pas prendre une portion de Syrie.

M. H.

de la wilaya d'Alger ont lancé les inscriptions pour l'acquisition d'un logement LPA via le site électronique <http://lpa.wilaya-alger.dz> à partir du premier jusqu'au 30 octobre 2019.

Meriem Benchaouia

9<sup>e</sup> Congrès international de l'EHU d'Oran

# Les urgences pneumologiques au cœur de la rencontre

■ Le 9<sup>e</sup> Congrès international de pneumologie de l'EHU d'Oran, prévu du 7 au 8 novembre, a retenu les urgences pneumologiques comme thématique principale, a-t-on appris des organisateurs de la rencontre scientifique.

Par Adéla Ch.

Le P Salah Lellou, chef du service de pneumologie de l'EHUO, a indiqué à l'APS que plusieurs communications seront animées par des spécialistes nationaux et étrangers, de manière à partager un maximum d'expériences en matière de prise en charge en urgence des pathologies respiratoires. Organisée en partenariat avec l'Association oranaise de santé respiratoire (AORD), cette rencontre propose, par ailleurs, plusieurs ateliers sur différents thèmes comme le pneumothorax, une affection de la plèvre mettant en communication l'espace pleural et l'atmosphère, et



l'hémoptysie, un rejet, à l'occasion d'effort de toux, de sang provenant des voies aériennes sous-glottiques. Chaque année, le service de pneumologie de l'EHU d'Oran prend en charge quelque 3 000 urgences respiratoires, des crises d'asthme sévères et des exacerbations des broncho-pneumopathie chronique obstructive (BCPO) des sujets fumeurs, pour la grande majorité. La diminution des urgences respiratoires exige une prise en charge correcte des malades en dehors des crises et permet de contrôler la maladie et de réduire le coût et le nombre de visites aux urgences, a souligné le même responsable. A. Ch./APS

Marche à Kherrata/ Béjaïa

## Soutien aux détenus du Hirak

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté avant-hier à Kherrata à l'appel du mouvement associatif local. Cette marche intervient à l'occasion du 31<sup>e</sup> anniversaire des événements du 5 octobre 1988. Les citoyens de la région sont sortis dans la rue pour réaffirmer leur détermination à poursuivre leur révolution pacifique jusqu'à la chute définitive du système et l'instauration d'une démocratie et un Etat de droit. Cette ville historique a vibré encore au rythme d'une imposante marche

citoyenne contre la feuille de route du pouvoir, notamment contre l'élection présidentielle. La manifestation a débuté depuis le stade communal de Kherrata, où les manifestants se sont donnés rendez-vous, avant de parcourir des centaines de mètres pour finir par un rassemblement devant le tribunal de la ville. Les manifestants ont scandé des slogans en faveur de la libération des détenus d'opinion, détenus politiques, et des slogans hostiles au régime et aux tenants du pouvoir, surtout aux élections

présidentielles de décembre prochain. «Libérez les détenus», «Libérez les otages», «Ulac, ulac, ulac l'vote ulac» (Pas de vote), «Makanch intikhabat ya el-issabate» (Pas d'élections, la bande), «La hiwar, la chiwar, errahil obligatoire» (Pas de dialogue, ni de consultation, le départ du système est obligatoire), «Système dégage», «Anedou anedou aleva yeghli udhavu», sont à les principaux slogans scandés à tue-tête, hier, par la procession humaine qui brandissait, outre le drapeau national et l'emblème

amazigh, des fanions et pancartes sur lesquels sont portés des slogans et revendications du mouvement populaire. La foule a exprimé le rejet catégorique de l'agenda électoral, mettant en avant la revendication du hirak qui consiste à exiger «la libération immédiate et inconditionnelle de tous les détenus d'opinion», notamment le moudjahid Lakhdar Bouregaa Karim Tabbou... et les porteurs de l'emblème amazigh. Des portraits de certains prisonniers ont été arborés par les manifestants qui ont

fait montre d'une grande détermination à se faire entendre. Certaines ont rendu hommage aux victimes du 5 octobre 88. Notons que l'Association des victimes d'octobre 1988 (AVO) a réitéré ses revendications, à savoir le statut de martyr de la démocratie aux victimes considérées jusqu'à présent comme des accidentés du travail, des pensions aux handicapés de ces événements, une prise en charge digne de ce nom et du travail pour ceux qui sont au chômage. Hocine Cherfa

Pour la première fois à la Radio et à la Télévision

## Coup d'envoi du programme pédagogique «Inter-lycées»

Le coup d'envoi de la 5<sup>e</sup> édition du programme pédagogique «Inter-lycées», donné samedi pour la première fois au niveau de la Radio et de la Télévision algériennes, a été marqué par la signature d'une convention entre les deux établissements médiatiques pour accompagner conjointement ce programme culturel et éducatif. La cérémonie de lancement de cette 5<sup>e</sup> édition d'«Inter-Lycées» a été présidée par le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, et le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim

Bernaoui. Dans une allocution à cette occasion, M. Rabehi a appelé les parties en charge d'«Inter-Lycées», le ministère de l'Education nationale en tête, à perpétuer ce programme éducatif et culturel et à faire rayonner les nobles valeurs scientifiques, intellectuelles et morales qu'il véhicule, se félicitant de l'initiative d'accompagnement conjoint par la Radio et la Télévision algériennes de ce programme marqué cette année par sa diffusion à la radio et à la télévision alors qu'il était limité à la radio lors des quatre précédentes éditions. Le relance de ce programme qui réunit des élèves de toutes les régions du pays, ainsi que les Cadets de la Nation du ministère de la

Défense nationale, est à même d'«insuffler une nouvelle dynamique d'émulation scientifique entre les élèves», a-t-il estimé. Il permettra de relancer les activités qui étaient organisées sous forme de compétitions sportives et artistiques (théâtre, musique, etc.) dans les écoles et les lycées à travers le territoire national, a-t-il ajouté. Pour le porte-parole du gouvernement, la pérennité de ce programme «procède de son caractère exceptionnel et singulier qui favorise l'émulation intellectuelle et scientifique, toutes disciplines confondues». Selon le ministre, la compétition s'annonce rude avec la présence des Ecoles des cadets de la nation, dont les élèves ont démontré leur

niveau d'excellence, d'autant que l'institution de l'Armée nationale populaire (ANP) y veille, a-t-il dit. Pour sa part, le ministre de l'Education nationale a affirmé que ce programme qui reflète la «coordination sectorielle» permet d'accompagner les élèves qui s'apprennent à passer leur baccalauréat, les appelant à la persévérance. Selon lui, ce programme éducatif et culturel, auquel participent 45 établissements des différentes wilayas du pays ainsi que les Ecoles des cadets de la nation et le Lycée des mathématiques, représente un moyen pédagogique d'évaluation des connaissances et des acquis scientifiques.

Anis H.

Ouargla

## Réhabilitation de près de 300 écoles primaires

Au moins 297 écoles primaires implantées à travers différentes communes de la wilaya de Ouargla ont bénéficié de la réhabilitation au cours des trois dernières années, a-t-on appris hier auprès des services de la direction locale de l'Education. Entrant dans le cadre des efforts menés pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves, l'opération a nécessité un financement de 5 milliards DA, dégagé sur le budget de wilaya, le Plan de développement communal et la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales notamment, a-t-on précisé. L'opération, dont les travaux sont en voie d'achèvement, a touché les façades des écoles, les cours, les sanitaires et les

salles de classe en état de dégradation, la rénovation des réseaux divers et d'éclairage, en plus de la réparation de certains équipements. Elle a également porté sur l'aménagement des espaces verts ainsi que sur la réparation des systèmes de climatisation et de chauffage, a-t-on détaillé. En revanche, peu d'opérations du genre ont été retenues en faveur des établissements éducatifs des cycles moyen et secondaire, selon la même source, qui précise que la wilaya s'est occupée de la réhabilitation de quelques collèges d'enseignement moyen (CEM) seulement et qu'il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne la remise en état des structures pédagogiques des cycles d'ensei-

gnement précités. Par ailleurs, la direction de l'Education a fait état de 107 600 élèves bénéficiant de la restauration scolaire au niveau de 324 cantines. Concernant la solidarité scolaire, la direction du secteur a attribué, jusqu'à septembre dernier, plus de 12 800 trousseaux scolaires et 60 000 primes de solidarité scolaire (5 000 DA) ainsi que pas moins de 1 183 850 manuels scolaires dans les trois paliers de l'enseignement, au titre de la nouvelle année scolaire (2019 /2020) qui a été marquée par l'ouverture de dix établissements éducatifs (9 groupements scolaires et un CEM). Dans l'objectif d'atténuer le phénomène de surcharge des classes et réduire le problème de trans-

port, surtout dans les zones rurales et éloignées des agglomérations urbaines, à l'instar de Rouissat, Hassi-Benabdallah, El-Alia, Zaouia El-Abidia, Mégarine, Benaceur et El-Borma, les responsables du secteur de l'Education ont proposé l'inscription de nouvelles opérations pour la réalisation de sept groupements scolaires, onze collèges et quatre lycées. Le secteur compte actuellement à Ouargla 198 987 élèves, tous paliers confondus, répartis sur 496 établissements éducatifs, dont 331 écoles primaires, 115 CEM et 50 lycées, selon les données de la direction de l'Education.

Younès F.



Blé tendre

# Présentation prochaine d'une feuille de route au gouvernement

■ Une "feuille de route" portant une nouvelle stratégie en matière de développement de la production de blé tendre "sera élaborée et soumise prochainement au gouvernement", dans la perspective d'une augmentation "substantielle" de la production de blé tendre, a déclaré, à Médéa, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari.

Par Sara Y.

«**E**n dépit des quantités importantes de blé dur et d'orge récoltées cette année, les besoins du pays en blé tendre restent élevés, d'où notre souci de développer cette production et conforter notre sécurité alimentaire», a indiqué M. Omari, en marge du lancement de la campagne labours-semailles 2019/2020, à partir de Tameda, dans la commune de Souagui, Est de Médéa. Un chantier a été ouvert, dans ce sens, en collaboration avec les professionnels de la filière céréalicultrice, afin de développer la production de blé

tendre, a expliqué le ministre, ajoutant qu'une feuille de route «est en cours d'élaboration et sera soumise au gouvernement pour examen». Le ministre a fait part, en outre, du souci de son département d'augmenter les capacités de stockages de céréales, de façon à renforcer le parc existant et éliminer les difficultés rencontrés par les producteurs lors des campagnes de moisson-battage. M. Omari, qui était accompagné des ministres des Ressources en eau et de l'Enseignement et de la Formation professionnelle, a invité, lors de la visite d'une exposition agricole organisée au centre

de formation dans les métiers des forêts, les exploitants agricoles à s'organiser en coopératives et à se préparer à exporter leur surplus de production vers les marchés extérieurs. Le ministre de l'Enseignement professionnel, Moussa Belkhir, a mis l'accent, au cours du lancement de l'année pédagogique qui a eu lieu au Centre de formation des métiers des forêts de Beni-Slimane, sur la coordination intersectorielle et l'optimisation des structures de formation relevant de différents départements ministériels, dans le but de renforcer les capacités professionnelles et techniques du personnel d'encadrement. S. Y.



Ph.D. R.

Afrique du Nord

## La BAD présente au secteur privé les opportunités d'affaires

La Banque africaine de développement a présenté récemment à Tunis (Tunisie) au secteur privé des opportunités d'affaires pour l'Afrique du Nord, a indiqué cette institution dans un communiqué publié sur son site web. Présenté dans le cadre d'un séminaire d'opportunités d'affaires dédié à l'Afrique du Nord, organisé à Tunis, cette présentation avait «pour objectif de renforcer le dialogue entre la Banque et le secteur privé, tout en identifiant de nouvelles opportunités d'investissement et de financement», a précisé la même source. Le

séminaire a accueilli près de 200 participants issus de 23 pays, représentant des entreprises de l'industrie, du génie civil, des travaux publics et du conseil. A cette occasion, Lassaad Lachaal, conseiller spécial du président de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, a mis en évidence la finalité de ce séminaire «né de cette ambition de transformer le formidable potentiel du continent en croissance et en emplois. Et concrètement en de meilleures conditions de vie pour les populations africaines». Pour sa part, Valérie Dabady,

chefe de la Division de la mobilisation des ressources et des partenariats à la Banque a tenu à souligner «l'importance du secteur privé qui, grâce à des transferts d'expertise et de savoir-faire structurants, est capital pour accompagner une mise en œuvre optimale des opérations de la Banque afin de contribuer à la transformation économique du continent». Les participants ont exprimé de fortes attentes au cours du séminaire : «Cette rencontre a été une opportunité d'améliorer notre connaissance des priorités et opérations de la

Banque africaine de développement. Les présentations et interventions nous ont offert une lecture approfondie des procédures de passation de marchés et des règles environnementales et sociales», a souligné un participant cité par la BAD. «Cela nous assurera une égalité des chances face aux opportunités d'affaires qui laissent apparaître de nouvelles perspectives de développement au bénéfice de notre continent», a-t-il ajouté. A l'issue des présentations, des rencontres bilatérales ont également eu lieu entre les différents acteurs

du secteur privé et les équipes techniques de la Banque. Ces échanges augurent de futures collaborations qui soutiendront les opérations de l'institution. Le partenariat entre la Banque africaine de développement et les pays d'Afrique du Nord dure depuis près d'un demi-siècle, mobilisant un engagement financier total de l'institution de quelque 23,7 milliards de dollars. Ces financements couvrent différents secteurs comme l'énergie, l'eau, les transports, l'agriculture et le développement social.

Salima K. /APS

Iran

## La Chine se retire d'un projet gazier

Le géant pétrolier étatique chinois CNPC s'est retiré d'un projet gazier en Iran, a indiqué hier le ministre iranien du Pétrole, précisant que la société d'Etat iranienne Petropars allait reprendre l'ensemble du projet. L'immense champ gazier de South Pars, dans le Golfe, devait être exploité par le Français Total, la China National Petroleum Corporation (CNPC) et Petropars, selon un accord de

2017 d'un montant de 4,8 milliards de dollars (environ 4,3 milliards d'euros). Total s'est désengagé du projet en 2018 après le retrait américain de l'accord sur le nucléaire iranien de 2015 et le rétablissement de sanctions par Washington contre le secteur énergétique iranien notamment, qui avaient été suspendues en vertu de l'accord. «La phase 11 (de South Pars) sera entièrement exploitée par la compagnie

Petropars», a déclaré le ministre du Pétrole, Bijan Namdar Zanghaneh, cité dans le site internet de son ministère. A la question de savoir si la compagnie CNPC avait abandonné le projet, M. Zanghaneh a répondu «oui». Il a précisé que la société étatique iranienne n'avait pas pris les commandes du projet dès le départ car «nous voulions attirer des investissements étrangers», et Petropars était «censée

apprendre aux côtés de ces entreprises (internationales)». Petropars a signé en septembre un accord d'un montant de 440 millions de dollars (environ 400 millions d'euros) avec une autre compagnie publique, Pars Oil & Gas Company, pour exploiter le champ gazier offshore de Balal dans le Golfe. Depuis le retrait américain du pacte de 2015, qui prévoyait la levée d'une partie des sanctions internationales en

échange d'une limitation drastique du programme nucléaire iranien, les Iraniens entendent faire pression sur les autres Etats parties à l'accord (France, Allemagne, Royaume-Uni, Russie et Chine) pour qu'ils l'aident à contourner les sanctions américaines et, en premier lieu, à exporter son pétrole.

F. T.

Arabie saoudite

## Le bénéfice de la société laitière Almarai en baisse de 8,5 % au 3<sup>e</sup> trimestre

La plus grande société laitière du Golfe, Almarai, a annoncé hier une baisse de 8,5 % de son bénéfice net au troisième trimestre, en raison d'une hausse des frais de vente et de distribution et d'une baisse des ventes au Bahreïn. Le bénéfice net d'Almarai, après zakat et impôts, s'est établi à 581,2 millions de riyals (154,95 millions de dollars), contre 635 millions de riyals à la même période de l'année précédente. Les ventes ont atteint 3,57 milliards de riyals contre 3,32 milliards de riyals il y

un an. Les entreprises de biens de consommation et les détaillants en Arabie saoudite ont été frappés par une baisse des dépenses de consommation

en raison de l'introduction d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de la hausse des prix de l'énergie et d'un marché du travail fragile. Les ventes au Bahreïn ont

diminué en raison de la mise en place de la TVA plus tôt cette année. Almarai et d'autres exportateurs saoudiens ont également été touchés par la perte du mar-

ché qatari à la suite d'une rupture diplomatique régionale entre le Qatar et l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Bahreïn et l'Egypte.

Agences

Chine

## Accélération de la croissance des investissements dans les infrastructures

LES INVESTISSEMENTS chinois dans les infrastructures ont progressé de 4,2 % en base annuelle sur les huit premiers mois de l'année, selon le Bureau d'Etat des statistiques (BES). Le taux de croissance était supérieur de 0,4 point de pourcentage à celui de la période janvier-juillet, d'après le BES. Les investissements dans la protection écologique et le traitement environnemental ont augmenté de 42,2 % sur un an, soit 7,3 points de pourcentage de plus qu'au cours de la même période de l'année dernière. Les investissements dans le transport routier et le transport ferroviaire ont respectivement augmenté de 7,7 % et 11 %. Durant la même période, les investissements dans le secteur social, incluant l'éducation, la culture, les sports et les loisirs, ont augmenté de 13,8 % par rapport à l'année dernière. R. E.

## Khenchela

# 2 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour pour les habitants de Chechar

■ Pas moins de 2 000 m<sup>3</sup> d'eau sont consacrés chaque jour pour approvisionner en eau potable les habitants de la commune de Chechar (wilaya de Khenchela) depuis le début du mois d'octobre en cours, a indiqué le directeur local de l'Algérienne des eaux (ADE).

Par Nassima A.

« Cette opération fait suite aux instructions du ministre des Ressources en eau, Ali Hamam, lors de sa dernière visite à Khenchela en août dernier, au cours de laquelle il a instruit de transférer la gestion de ce service public des communes à l'ADE », a précisé le même responsable à l'APS. A cet effet, l'ADE de Khenchela gère depuis officiellement la distribution de 2 000 m<sup>3</sup> d'eau potable au profit des habitants de Chechar, a ajouté la même source. L'approvisionnement des habitants de Chechar et les régions de Frijou et Siar provient des eaux souterraines à la faveur de 3 puits d'une capacité de 40 litres/seconde, a ajouté le même responsable, ainsi que du barrage de Babar pour atteindre un volume de 2 000 m<sup>3</sup>. En ce sens, un nouveau siège de l'ADE a été ouvert samedi à Chechar afin de fournir aux habitants de la région les services nécessaires, dont diverses informations sur la distribution de l'eau potable à travers les quartiers de cette collectivité locale, a révélé M. Hannachi, soulignant qu'un gui-

chet pour payer les factures a été aussi ouvert. Le même responsable a également déclaré que l'ADE compte «bientôt» prendre en charge la distribution de l'eau potable dans les communes de Bouhmama, Ain Touila et Baghai, dans le but d'améliorer le service fourni aux citoyens et d'assurer un approvisionnement régulier en eau potable. L'ADE gère actuellement la distribution de l'eau potable aux habitants de 9 communes, à savoir, Chechar, Babar, Kais, Khenchela, El Hamma, Taouzianet, N'sigha, El Mahmal et Ouled Rechache, a-t-on conclu.

N. A./APS



## Souk Ahras

## 2 254 demandeurs d'emploi placés durant les 8 premiers mois

Pas moins de 2 254 placements de demandeurs d'emploi ont été effectués par l'Agence de wilaya de l'emploi (Awem) de Souk Ahras, durant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août, a indiqué, le directeur de cet organisme, Abderrezak Mazouz. Ce responsable a déclaré que près de 70 % de ces placements (soit 1 449 postes) ont été effectués dans le secteur privé, majoritairement dans le secteur du bâtiment et des travaux publics avec 636 placements, suivi par l'industrie (ex aequo avec les services) avec 239 emplois chacun, tandis que l'agriculture arrive en dernière position avec 32 placements. Quant aux placements réalisés dans le sec-

teur public, qui sont au nombre de 782, le directeur de l'agence de l'emploi de la wilaya de Souk Ahras a fait savoir que 406 demandeurs d'emploi ont été embauchés par l'entreprise régionale du génie rural et la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), notamment dans le cadre des postes saisonniers créés suite à la forte récolte céréalière de cette année. Il a également souligné que les emplois restants ont été proposés principalement dans le domaine des services (164), l'industrie (181) et le BTP (31). M. Mazouz a par ailleurs signalé que sur l'ensemble des personnes placées durant cette période, on dénombre 358 per-

sonnes sans qualification professionnelle, 351 personnes ayant le niveau primaire, 1 131 ayant le niveau du moyen et des diplômés des centres de formation, en plus de 209 personnes ayant le niveau du cycle secondaire et 203 diplômés universitaires. La concrétisation des plans communaux de développement à Sidi Fredj, Ouled Moumen, Khedara et Ain Zana a permis de placer de 818 diplômés des différentes universités et des centres de formation et d'enseignement professionnels, a-t-il dit. Ces emplois sont répartis à travers les secteurs de l'enseignement, la formation professionnelle, la culture et la santé.

Samy Y.

## El Bayadh/ Bougtob

## Remise prochaine de plus de 900 décisions de parcelles de terrain pour l'auto-construction

La wilaya d'El Bayadh prévoit la remise prochaine de 977 décisions de lotissements dédiées à l'auto-construction dans la commune de Bougtob, chef lieu de daïra située au nord de cette région des Hauts plateaux, a-t-on appris auprès du président de l'Assemblée populaire communale, Lahcène Labras. Dans une déclaration, M. Labras a indiqué que ses services ont annoncé récemment la confection d'une liste des bénéficiaires concernés par ces parcelles de terrains destinés à l'auto-construction, signalant la remise prochaine des décisions au profit des bénéficiaires par l'agence de gestion et de régulation foncière de la wilaya pour entamer directement l'opération de paiement des redevances de ces lotissements d'une superficie chacune de 200 mètres carrés et partant, retirer leur livret foncier devant leur permettre de disposer du permis de construire.

Trois sites, sur lesquels devront être édifiés ces auto-constructions, ont été délimités, a souligné la même source, ajoutant que l'opération de viabilisation de ces sites a été confiée aux services de la direction de l'urbanisme, de la construction et de l'architecture qui ont été instruits pour prendre en charge la réalisation des réseaux principalement ceux de l'assainissement de l'eau potable, outre l'aménagement et la réalisation des

accès de route. Il est prévu, dans une prochaine étape, la distribution d'un autre quota de parcelles de terrains destinés à l'auto-construction de 500 lotissements, à l'indicatif de la commune de Bougtob sur un total de 1 500 parcelles de terrains sociaux. Les citoyens concernés par ces lotissements bénéficieront d'une aide de l'Etat estimée à 700 000 DA pour la construction de leurs habitations.

Y. H.

## Casnos de Khenchela

## Recouvrement de 32 millions DA de cotisations au mois de septembre

Plus de 32 millions DA de cotisations ont été recouverts durant le seul mois de septembre passé par l'Agence de la Caisse nationale d'assurance des travailleurs non-salariés (Casnos) de Khenchela, a indiqué sa directrice, Hambli Djemaa. «Les agents et les cadres de l'Agence locale de la Casnos ont réussi au cours de leur campagne de sensibilisation durant le mois de septembre passé à convaincre des commerçants et des artisans à s'acquiescer de plus de 32 millions DA de cotisations», a déclaré la même respon-

sable à l'APS. Ce montant représente 161,38 % de l'objectif fixé qui était le recouvrement de 20 millions de DA et classe ainsi la wilaya à la première place à l'échelle nationale en terme de taux de recouvrement, a précisé Mme Hambli qui a expliqué cette performance par l'impact des portes ouvertes tenues au siège et annexes de l'agence de la wilaya, ainsi que l'action du bureau itinérant dont les agents ont ciblé les opérateurs affiliés de 21 communes. Les opérateurs qui sont acquiescés de leurs cotisations ont bénéficié des divers

avantages dont l'accès à la couverture sanitaire pour eux et les membres de leurs familles, l'obtention de la carte Chifa et un calendrier de paiement pour les adhérents en difficultés financières, a ajouté la même responsable. En 2018, sur plus de 15 000 affiliés, 5 900 se sont acquiescés du paiement de leurs cotisations annuelles permettant à l'agence de réaliser des revenus annuels de 523 millions DA, a-t-elle signalé.

A. O.

### Oum El-Bouaghi Distribution «prochaine» de 1 000 logements ruraux

AU TOTAL, 1 000 logements ruraux seront distribués à travers les communes de la wilaya d'Oum El-Bouaghi «au courant de ce mois d'octobre», a indiqué le directeur local du logement, Fodil Benyounes. Le même responsable a précisé à l'APS que ce quota de logements s'inscrit dans le cadre du programme de l'Etat concernant l'attribution des aides financières pour la construction de logements ruraux au titre de l'année 2019. La répartition de ces logements sur les communes de la wilaya prend en considération l'état d'avancement de la réalisation des programmes précédents, ainsi que la nature rurale des communes, a ajouté M. Benyounes. S'agissant de la réalisation de 2 000 logements ruraux dont les aides financières ont été distribuées aux bénéficiaires au cours des années 2017 et 2018, la même source a révélé que des comités de wilaya suivent l'avancement des travaux afin d'ajouter des quotas supplémentaires aux communes qui affichent un taux de réalisation élevé.

R. R.



Présidentielle tunisienne

# Kaïs Saïed ne fera pas campagne pour le second tour

■ À une semaine du second tour de la présidentielle tunisienne, le candidat arrivé en tête du premier tour, Kaïs Saïed, annonce qu'il ne fera pas campagne dans un souci d'égalité, son adversaire étant emprisonné.

Par Fella Y.

Candidat arrivé en tête au premier tour de la présidentielle tunisienne, Kaïs Saïed était resté discret ces dernières semaines. Il va désormais plus loin et refuse de faire campagne pour le second tour. Le juriste indépendant l'explique «pour des considérations morales afin d'éviter toute équivoque concernant l'égalité des chances entre les candidats». Son rival, Nabil Karoui, est en effet emprisonné depuis le 23 août pour des soupçons de fraude fiscale et de blanchiment. De nombreuses voix, dont celle du président de l'Isie, l'instance de surveillance du scrutin, se sont élevées pour réclamer la libération de l'homme de télévision.

## Égalité des chances

Le geste de Kaïs Saïed s'inscrit dans une démarche d'égalité même si lui-même affirme que «l'égalité des chances devrait être appréhendée par rapport aux moyens dont dispose chaque candidat». Et d'ajouter : «Ces moyens étaient en réalité démesurément inégaux», en référence aux sommes dépensées par son adversaire et à la propagande dispensée par sa chaîne



de télévision Nessma. Cette initiative originale vient certes renforcer l'image de droiture déglagée par Kaïs Saïed, mais elle vient également préparer le terrain à d'éventuels recours que les équipes de Nabil Karoui ris-

quent de déposer en cas de défaite de leur champion. Des proches de l'homme d'affaires emprisonné affirment déjà qu'il leur sera aisé, avec un candidat en prison, de démontrer devant un tribunal administratif l'absen-

ce d'égalité des chances qui entourait le scrutin.

## Ouverture des bureaux de vote pour les législatives

Les bureaux de vote ont ouvert leurs portes hier matin en Tunisie pour les élections législatives lors desquelles les électeurs auront à renouveler les députés de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP, Parlement), une semaine avant le second tour de la présidentielle fixé pour le 13 octobre. Quelque sept millions d'électeurs, dont 1 885 000 nouveaux inscrits, sont appelés aux urnes jusqu'à 18h00 (17h00 GMT). Les bureaux de vote ont ouvert leurs portes à 8h00 locale. Les Tunisiens de l'étranger ont commencé à voter dès vendredi et samedi à 14h. Ces derniers continuaient à voter aussi hier. Plus de 15 000 candidats représentant plus de 1 500 listes, entre partisanes, indépendantes et de coalition, se disputent 217 sièges, dans un Parlement jusque-là dominé par le parti d'Ennahdha, qui avait fait alliance avec le principal parti du centre, Nidaa Tounes. Les résultats préliminaires seront proclamés le 10 octobre, alors que les résultats définitifs seront proclamés le 13 novembre par l'Instance supérieure indépendante des élections (Isie). Pour rappel, la campagne électorale pour les législatives, les troisième du genre depuis la révolution du jasmin en 2011, s'est prolongée sur 21 jours dans une ambiance tiède. Son démarrage le 14 septembre dernier a coïncidé avec le jour du silence électoral pour l'élection présidentielle dans son premier tour. Les élections législatives en Tunisie se tiennent à une semaine du deuxième tour de la présidentielle anticipée prévu le 13 octobre.

## Conférence internationale des villes solidaires avec le peuple sahraoui Le représentant de la société civile algérienne réaffirme la position ferme de l'Algérie

Le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), représentant de la société civile, Mahrez Lamari, a réaffirmé l'indéfectible de l'Algérie à la lutte légitime du peuple sahraoui. Intervenant aux travaux de la Conférence internationale des villes solidaires avec le peuple sahraoui, organisée dans la ville espagnole de Vigo (Galice), M. Mahrez Lamari a indiqué que la participation d'une délégation algérienne, composée de représentants de la société civile et de présidents d'APC, «vient confirmer la position de la République algérienne à l'égard de la lutte du peuple sahraoui et un principe ancré qui s'inscrit en droite ligne avec l'appui de l'Algérie au droit international, en ce qui concerne la question de décolonisation du Sahara occidental», inscrite à l'ONU. Il a ajouté que la position de l'Algérie vis-à-vis de la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et son indépendance et la décolonisation du Sahara occidental émane des principes de la Glorieuse révolution du 1<sup>er</sup> novembre et de ses engagements à l'égard des questions de libération. M. Lamari a affirmé «la disponibilité de la délégation algérienne à agir de concert avec les autres maires participant à cet événement international, en tant que mouvement de solidarité, un mouvement qui soit uni et fort pour appuyer le peuple sahraoui dans son processus de développement et renforcer les institutions de la République sahraouie, à travers la création d'accords de partenariat et de coopération avec les différentes wilayas, mairies et daïras dans les

*camps des réfugiés et les territoires libérés». Il a appelé, en outre, «à la mobilisation d'un soutien politique en appui à la légalité internationale afin de mettre fin au conflit du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, sur une base garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination entre autres droits élémentaires, tel que stipulé dans les chartes internationales et les résolutions onusiennes y afférentes». «Face à la poursuite de l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc, lequel fait fi du droit international et rejette le statut juridique du territoire sahraoui, en continuant à piller ses ressources naturelles face aux graves violations des droits de l'homme, l'ONU et les pays qui soutiennent les droits de l'homme en Europe et ailleurs sont appelés aujourd'hui plus que jamais à assumer leurs responsabilités, et à cesser de soutenir le régime marocain qui aspire à dévier la cause sahraouie de son processus inachevé». La conférence de Vigo (Galice) avait débuté, vendredi, avec la participation de plus de 80 représentants des différentes villes solidaires avec le peuple sahraoui, à travers l'ensemble des circonscriptions d'Espagne, d'Algérie, de France et d'Italie. Au menu de la rencontre, le débat de plusieurs thèmes relatifs à la question sahraouie et à la responsabilité historique de l'Espagne dans le parachèvement du processus de décolonisation, en sus du pillage systématique des ressources naturelles sahraouies et des violations quotidiennes des droits de l'homme dans les territoires occupés.*

## Une occasion pour les participants de renforcer la solidarité avec le peuple sahraoui

Le ministre sahraoui de la Coopération, Bulahi Sid, a mis en avant la grande importance que revêt la Conférence internationale de Vigo (Espagne) des villes solidaires avec le peuple sahraoui, en ce sens qu'elle offre aux participants l'opportunité de renforcer la solidarité et leur engagement à soutenir la lutte du peuple sahraoui pour l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

Dans une déclaration, citée par l'Agence de presse sahraouie (SPS), le ministre a affirmé que cet événement est important pour le développement et la promotion des institutions sahraouies qui veillent à servir le citoyen camps et du manque de moyens, et ce d'autant que plusieurs walis, maires et chefs de daïras prennent part à cette 1<sup>re</sup> édition de la conférence.

La conférence à laquelle a pris part, le maire de la ville espagnole de Vigo, M. Abel Caballero, et le vice-gouverneur de Galice, Alfonso Rueda, vise à assurer une coordination entre les différents établissements et mouvements de solidarité avec le peuple sahraoui, à créer des idées et propositions susceptibles d'accélérer le processus de décolonisation au Sahara occidental conformément au droit international et à mettre un terme à la souffrance du peuple sahraoui.

Sabiha O./APS



Irak

# Baghdad annonce des mesures sociales pour tenter de calmer la protestation

■ Le gouvernement irakien a annoncé hier matin une série de mesures sociales en réponse aux demandes des manifestants, afin de tenter de mettre fin à une contestation populaire au cours de laquelle près de 100 personnes ont été tuées en moins d'une semaine.

Par Rosa C.

Samedi, l'ONU a de son côté appelé à la fin des violences, au cinquième jour d'un mouvement spontané qui réclame le départ du gouvernement, accusé de corruption. A l'issue d'un Conseil extraordinaire, le gouvernement d'Adel Abdel Mahdi, confronté à son plus grand défi depuis son entrée en fonctions il y a un an, a annoncé tôt hier un décret comprenant 17 mesures sociales, allant de l'aide au logement à l'allocation de pensions aux jeunes sans emploi. Il a également décidé la construction de 100 000 logements. En sep-

tembre, les autorités locales de plusieurs régions du pays avaient entamé des destructions de maisons situées dans des quartiers informels, où vivent trois millions d'Irakiens qui ont construit sans autorisation sur des terrains de l'État. En outre, le cabinet a ordonné l'installation de halles pour les vendeurs ambulants, dans une tentative de créer des emplois, notamment parmi les jeunes dont un sur quatre est au chômage en Irak. Ce chômage des jeunes est le premier moteur de la contestation lancée mardi et une question sensible en Irak, où un jeune s'est immolé en septembre à Kout (sud) après s'être vu confis-

quer son chariot de vendeur ambulancier. Les autorités, qui accusent des «saboteurs» et des «tireurs non identifiés» infiltrés de cibler manifestants et forces de l'ordre, ont, par ailleurs, annoncé hier avoir inscrit les personnes tuées depuis mardi dans les violences sur la liste des «martyrs», ouvrant la voie à des dédommagements pour leurs proches. Depuis mardi, selon la Commission gouvernementale des droits humains, au moins 99 personnes ont été tuées et quelque 4 000 blessées. La plupart des manifestants tués l'ont été par balle, selon des sources médicales, qui avaient indiqué vendredi que six policiers étaient morts depuis le début des manifestations. Hier matin, la situation était calme dans les rues de la capitale Baghdad. Au cours des violences, des sièges de différents partis politiques ont été saccagés et incendiés, alors que les Irakiens conspuent régulièrement leur classe dirigeante dans le 12e pays le plus corrompu au monde, selon Transparency International. Samedi, le président du Parlement Mohammed al-Halboussi avait proposé une série de réformes pour la justice sociale mais l'Assemblée n'était pas parvenue à tenir séance faute de quorum, en raison du boycott de plusieurs listes. Né d'appels sur les réseaux sociaux, le mouvement de contestation dénonce la corruption, le chômage et la déliquescence des services publics dans un pays en



Ph. &gt; D. R.

pénurie chronique d'électricité et d'eau potable, et qui est sorti fin 2017 – avec la proclamation de la victoire sur le groupe jihadiste État islamique – de près de quatre décennies de conflits. Ce mouvement touche essentiellement la capitale Baghdad et le sud du pays. Spontané, il est présenté par les manifestants comme «non partisan», par opposition aux précédentes mobilisations. «Personne ne nous représente (...). On ne veut plus des partis, on ne veut plus de personne qui parle en notre nom», a lancé vendredi un mani-

festant à l'AFP. «Ce sont des manifestations antisystème», a dit à l'AFP Fanar Haddad, spécialiste de l'Irak. Les autorités ont réclamé du temps aux manifestants pour mettre en place des réformes afin d'améliorer les conditions de vie des 40 millions d'Irakiens. La cheffe de la mission de l'ONU en Irak, Jeanine Hennis-Plasschaert, a elle exhorté samedi «toutes les parties à s'arrêter et à réfléchir». «Cinq jours de morts et de blessés (...). Il faut que ça cesse», a-t-elle écrit sur Twitter. R. C.



## Commentaire

Enquête

Par Fouzia Mahmoudi

Les démocrates, après avoir cherché durant trois années une raison suffisamment solide pour lancer une procédure de destitution à l'encontre de Donald Trump, pensent aujourd'hui avoir trouvé le talon d'Achille du président américain. Mais ce dernier ne compte pas aider ses adversaires et son administration a fustigé cette semaine le «harcèlement» des démocrates à son encontre, après que l'opposition a sommé la Maison-Blanche de lui fournir des documents dans le cadre de l'enquête parlementaire en vue d'une procédure de destitution de Donald Trump. Les démocrates, qui ont accusé le président américain d'«entrave et d'opérations de dissimulation» en refusant de collaborer avec leurs investigations, ont fait monter la pression sur l'exécutif en exigeant aussi du vice-président Mike Pence qu'il leur fournisse des documents. La présidence a jusqu'au 18 octobre pour obtempérer. Trump est menacé d'une mise en accusation («impeachment») pour avoir demandé au président ukrainien Volodymyr Zelensky, lors d'un appel téléphonique le 25 juillet, de l'aider à rassembler des informations compromettantes sur Joe Biden, bien placé pour l'affronter en 2020. En visite à Athènes, le secrétaire d'État américain Mike Pompeo a jugé samedi que le Congrès avait «maltraité les employés du département d'État en les contactant directement et en cherchant à obtenir des documents qui appartiennent au département d'État». «C'est du harcèlement», a-t-il lancé. Le secrétaire d'État, qui était présent lors de l'appel entre Donald Trump et Volodymyr Zelensky, a toutefois promis d'être «plus réactif» et de fournir «tous les documents requis par la loi». Un assistant de la commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants avait indiqué à CNN que Mike Pompeo n'avait pas livré dans le délai imparti les documents réclamés dans une injonction envoyée le 27 septembre. En attendant, l'enquête a apporté de nouvelles révélations. Des SMS échangés par des diplomates américains, très embarrassants pour Donald Trump et rendus publics jeudi par le Congrès, démontrent que l'administration américaine a bien fait pression sur le président ukrainien pour qu'il enquête sur Joe Biden à l'approche de la présidentielle. «Je me fiche de la campagne de Biden, mais pas de la corruption», a lancé vendredi Donald Trump, reprenant des accusations non étayées contre le fils de l'ancien vice-président américain qui avait siégé à partir de 2014 au conseil d'administration d'une entreprise gazière ukrainienne. Joe Biden a rétorqué en le qualifiant de «président le plus corrompu que nous ayons eu dans l'histoire moderne». Donald Trump a reconnu que la procédure de mise en accusation allait probablement aboutir à la Chambre des représentants, et a appelé les républicains à faire bloc au Sénat où ils sont majoritaires, car c'est là qu'aura lieu un éventuel «procès». Pour l'instant, la plupart des ténors républicains se gardent d'émettre des critiques. Trump a ainsi décidé d'assumer à 100 % sa démarche auprès du président ukrainien, mais le plus important est de savoir si les enquêteurs chargés de décider de la solidité de la requête démocrate pour une destitution seront disposés à fragiliser leur président et l'ensemble de l'administration américaine, alors même que son mandat se termine dans une année et qu'une majorité de sondages le donne de toute façon perdant pour la présidentielle de 2020. F. M.

## Brexit

### Londres et Bruxelles s'appellent à des compromis

Londres et Bruxelles se sont mutuellement exhortés au «compromis» avant le début de négociations sur le Brexit aujourd'hui, le gouvernement britannique laissant entendre qu'il pourrait assouplir sa position sur les points «problématiques» du plan de Boris Johnson. Le projet du Premier ministre, présenté mercredi, vise à mettre fin au casse-tête de la frontière irlandaise, en évitant le retour de contrôles après le Brexit entre la république d'Irlande, membre de l'UE, et la province britannique d'Irlande du Nord, qui quittera l'UE comme le reste du Royaume-Uni. Mais les Européens ont accueilli ce projet avec scepticisme, estimant qu'il comportait des points «problématiques» et devait être retravaillé. Boris Johnson a de son côté estimé avoir fait sa part du chemin. Dans une lettre publiée par le «Sunday Express» et le «Sun on Sunday», deux journaux pro Brexit, le dirigeant conservateur affirme avoir fait des «compromis» et appelle l'UE à faire de même. «Je dis à nos amis européens : saisissez l'opportunité

offerte par nos nouvelles propositions. Rejoignez-nous à la table des négociations dans un esprit de compromis et de coopération. Et réalisons un Brexit qui fonctionne pour les deux parties», écrit Boris Johnson. De son côté, Bruxelles renvoie la balle à Londres, l'appelant à de nouvelles propositions. Le négociateur en chef du Brexit pour l'UE, Michel Barnier, a déclaré au «Monde» qu'un accord était «très difficile» mais restait «possible». Il a souligné que si le gouvernement britannique ne «revient pas avec de nouvelles propositions sur deux problèmes graves que nous leur avons signalés, je ne vois pas comment nous pourrions avancer». Ces problèmes sont le retour de contrôles douaniers entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande, et le droit de veto que Londres souhaite accorder au parlement nord-irlandais. Le ministre chargé du Brexit, Steve Barclay, s'est montré hier ouvert au compromis sur la question du consentement requis de l'Irlande du Nord : «Nous pouvons regarder cela et discuter cela», a-t-il déclaré.

Quant au deuxième problème identifié par les Européens, la complexité des propositions britanniques pour éviter le rétablissement d'une frontière entre l'Irlande et l'Irlande du Nord, «nous pouvons bien sûr entrer dans les détails de leur fonctionnement opérationnel», a affirmé M. Barclay, mais il a appelé l'UE à montrer de son côté «flexibilité» et «créativité». La conclusion d'un accord de Brexit «dépend entièrement de la volonté de M. Johnson car du côté européen, nous sommes toujours ouverts», a déclaré hier le Premier ministre, letton Krisjanis Karins, à la BBC. A 25 jours de la date prévue du Brexit, Boris Johnson a répété qu'il n'y aura «plus de report» du Brexit, déjà retardé deux fois. Une loi récemment adoptée par le Parlement britannique le contraint pourtant à repousser la date de divorce faute d'accord lors du prochain sommet européen les 17 et 18 octobre, afin d'éviter un «no deal» aux conséquences économiques et sociales potentiellement désastreuses.



Rencontre de musique andalouse «Senâa»

# Un vibrant hommage rendu à Abderrahmane Belhocine

■ Cinq associations artistiques dont «El Djennadia» de Boufarik, «El Kaïssaria» de Cherchell, «Ibnou Badja» de Mostaganem, ainsi qu'«El Djazira» et «Manzah Anadil El Djazair» d'Alger, ont pris part à la première rencontre de musique andalouse Senâa. Cet événement qui a débuté le 2 octobre courant a pris fin samedi soir avec un spectacle plein de rythmes et de mélodies. Cette première édition était, entre autres, une occasion de rendre hommage au grand maître de la musique andalouse Senâa, à savoir Abderrahmane Belhocine.

Par Adéla S.

La première rencontre de musique andalouse de style Senâa qui a débuté le 2 octobre courant a été marquée par la participation de plusieurs associations culturelles dont «El Djennadia» de Boufarik, «El Kaïssaria» de Cherchell, «Ibnou Badja» de Mostaganem, ainsi qu'«El Djazira» et «Manzah Anadil El Djazair» d'Alger. Cet événement, clôturé samedi soir à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh, était une occasion de rendre hommage à un des grands maîtres de la musique andalouse Senâa, à savoir Abderrahmane Belhocine.

Le spectacle de clôture était animé par Nouredine Saoudi et une fusion entre l'Ensemble régional du genre et l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, dirigée dans des atmosphères conviviales par le jeune maestro Lotfi Saldi.

Nouredine Saoudi, lui-même élève de Abderrahmane Belhocine, s'est dispensé, le temps d'un tour de chant, de son titre de directeur de l'Opéra Boualem-Bessaïh, pour enchantier l'assistance avec «Ya racha el fettane» et «Li habiboun», deux

«inqlabet» dans les modes Zidène et Raml el Maya, avant d'enchaîner, dans le genre «H'çin», quelques pièces rendues dans les différentes déclinaisons mélodiques et rythmiques de la nouba. «Koulla yaoum bachair», «Min nadh'mihi el mordjane», «Zada el hobbo wajdi», «Charibna wa taba charbouna» et «Essaqi yanouh», sont les titres interprétés par Nouredine Saoudi, avec le vibrato d'une voix présente, à la tessiture large, soutenue par un orchestre fusion d'une quarantaine de musiciens issus des ensembles andalous et de musique symphonique, que Lotfi Saïdi a dirigé d'une main de maître.

Très applaudi par l'assistance qui a pris part au voyage, le ténor s'est déclaré «très heureux» d'avoir pu organiser cet hommage qui «le tenait vraiment à cœur», avant de livrer son témoignage sur son parcours d'élève dans les classes de son maître Abderrahmane Belhocine auquel il vouera «éternellement», a-t-il réitéré, «reconnaissance et respect».

L'hommage rendu à Abderrahmane Belhocine a été également ponctué par la projec-



tion, tout au long de la soirée, d'anciennes photographies illustrant des moments de vie en classe avec ses nombreux élèves, ainsi que plusieurs témoignages de ses enfants, Mourad, devenu virtuose du piano notamment, et ses élèves durant les années 1960, tous unanimes sur «ses qualités de pédagogue rigoureux et strict». C'est ainsi que Sid Ahmed Agoumi, très applaudi par l'assis-

réa a permis d'apprécier quelques reprises, que la vingtaine de musiciens de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger a rendu avec brio, alignant, entre autres pièces, «Gabriel's Oboe» de Sebastian Iradier (1809-1865), «Habanera» de Georges Bizet (1838-1875) et «Stand by Me» de Benjamin Earl Nelson (1936-2015).

A. S.

La première partie de la soi-

Festival international de la bande dessinée d'Alger

## Une forte affluence des bédéphiles

Les bédéphiles étaient au rendez-vous du 12<sup>e</sup> Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), unique événement annuel dédié au neuvième art, qui a fait cette année la part belle aux Comics et célébré les 50 ans de «Mquidech», premier magazine de BD algérien.

Durant cinq jours, le public s'est immergé dans l'univers des bulles à travers des animations et activités créatives animées par des auteurs de renom de la BD américaine (Comics), à l'honneur de cette édition qui a pris fin samedi soir. Orné d'affiches des

super-héros de Marvel et de DC Comics, le stand de l'invité d'honneur de cette édition, les Etats-Unis d'Amérique, qui a abrité une exposition des plus célèbres Comics, était pris d'assaut par des férus de la bande dessinée américaine, surtout les adolescents pour se faire dédicacer leurs BD préférées.

L'Américaine Alitha Martinez et son compatriote Chuck Collins, illustrateurs chez Marvel et DC Comics, ont animé des ateliers de création de comics les plus connus tels que Batman, personnage célébré à Alger à

l'occasion des 80 ans de ce super-héros évoluant dans l'univers de DC Comics.

Alitha Martins, dessinatrice du super-héros «Black Panther», a pour sa part animé un atelier de dessin et de coloriage en compagnie de Amy Chu et Carol Burrell. L'édition de la BD en Algérie a été également soulignée par l'écrivain et journaliste Lazhari Labter, collectionneur d'affiches de «Mquidech» – premier journal de BD algérien – réunies dans une exposition.

Le public a ainsi revisité «Mquidech», périodique de BD

paru en février 1969 avant de disparaître quatre plus tard, en 1973. Le neuvième art polonais était aussi présent au Fibda, à travers une conférence animée par Jakub Rebelka qui a présenté sa série intitulée «La cité des chiens». Grzegorz Rosinski, autre bédéiste polonais connu pour ses personnages de la série «Thorgal» sur la légende des Viking Barbares, était également d'un atelier consacré à la confection d'instruments comme le mandole et le banjo. Au cours de la même réunion, il a été décidé également de confier la présidence du jury au professeur de chanson chaâbie et ex-directeur de la culture de la wilaya de Sétif, Nouredine Benattia de la wilaya de Mostaganem, qui sera accompagné de Lakhdar Baâdj de Sétif et Halim Toubal de Médéa.

tés: «Beastars» de Paru Itagaki et «Samurai 8» de Masashi Kishimoto, l'auteur de «Naruto», un manga des plus vendus au monde après «One Piece» et «Dragon Ball», entre autres.

L. B.

### AGEND'ART

Galerie d'art Le Paon (Centre des arts de Riadh El-Feth, niveau 104, El-Madania, Alger)

Jusqu'au 20 octobre : Exposition «Convergence» de l'artiste Mohamed Krouf.

Musée national public d'art moderne et contemporain d'Alger (rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger-Centre)

Jusqu'au 7 octobre : 7<sup>e</sup> exposition internationale d'art contemporain, Performance et Fashion Design, sous le thème «Al-Tiba9» (Oxymore), avec la participation de l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Russie et des Etats-Unis, notamment.

Galerie d'arts Ifru Design (Télemly, Alger)

Jusqu'au 9 octobre : Exposition «Mouqelth» (Regard), par la photographe Chafia Loudjici et l'aquarelliste Narimène Mezghiche.

Journées nationales de la chanson chaâbie

## Lancement de la première réunion préparatoire

La première réunion d'information et de préparation de la 6<sup>e</sup> édition des journées nationales de la chanson chaâbie, programmée fin octobre à l'occasion du 65<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération, a eu lieu samedi à Sétif.

Cette réunion qui s'est tenue au siège de l'association culturelle «Rochd», partie organisatrice de ces journées en coordination avec l'Assemblée populaire communale (APC) de Sétif et le ministère de la Culture, a enregistré la présence de l'artiste et président de cette association, Mustapha Boudechiche et plusieurs représentants de la

presse privée et publique. Les membres du bureau de cette association se sont concertés sur plusieurs points liés à l'organisation de cette 6<sup>e</sup> édition placée sous le thème «La chanson chaâbie et son rôle dans la préservation de la mémoire collective», abordant à cette occasion les modalités d'organiser un concours national à destination des amateurs de ce genre musical, mais également la tenue de soirées artistiques animées par des artistes confirmés. En plus d'une exposition photos mettant en lumière les moments forts de la dernière édition et l'inauguration d'un pavillon consacré aux œuvres de l'artiste

plasticien et membre de l'association «Rochd», Nouredine Kichou, traitant de la guerre de Libération nationale, cette nouvelle édition prévoit l'ouverture au grand public d'un atelier consacré à la confection d'instruments comme le mandole et le banjo. Au cours de la même réunion, il a été décidé également de confier la présidence du jury au professeur de chanson chaâbie et ex-directeur de la culture de la wilaya de Sétif, Nouredine Benattia de la wilaya de Mostaganem, qui sera accompagné de Lakhdar Baâdj de Sétif et Halim Toubal de Médéa.

F. H.



Montpellier

## Delort souffre des adducteurs

L'ATTAQUANT de Montpellier, l'international Algérien Andy Delort, s'est blessé aux adducteurs samedi lors de la victoire face à Monaco (3-1) pour le compte de la 9<sup>e</sup> journée de Ligue 1, a annoncé l'entraîneur Michel Der Zakarian. «Andy s'est fait mal à l'adducteur et à l'aine. Il ne partira pas, en principe, en sélection. On va essayer de le soigner rapidement», a expliqué Michel Der Zakarian. Delort s'est blessé à la 56<sup>e</sup> minute en inscrivant le troisième but de la rencontre sur un centre du meneur de jeu Florent Mollet. Il a été remplacé peu

après par le vétéran sénégalais Souleymane Camara. Delort a bénéficié seulement de dix jours de vacances au cours de l'intersaison après avoir remporté, avec l'Algérie, la Coupe d'Afrique des nations. L'international algérien, qui aura 28 ans dans quelques jours, avait été appelé au dernier moment par le sélectionneur Djamel Belmadi, peu après avoir obtenu sa naturalisation. L'Algérie va disputer deux matches amicaux lors de la prochaine trêve internationale, dont un face à la Colombie, le mardi 15 octobre, à Lille.

## Tennis / Tournoi ITF/CAT Batiche-Saïfi Ines Bekrar décroche le titre

L'ALGÉRIENNE Ines Bekrar a remporté le tableau simple (filles) du tournoi international ITF/CAT juniors Batiche-Saïfi, clôturé samedi au Tennis club de Sidi-Fredj (Alger), après son succès facile en finale devant la Tunisienne Wiam Boubaker par deux sets à zéro. Dans une finale à sens unique disputée en 01h15, Bekrar a remporté le premier set 6-1, avant de dominer son adversaire à nouveau au second set 6-2. «Je suis très heureuse d'avoir remporté mon premier titre international en ITF. J'avoue que j'étais stressée car j'étais tête de série N.1 et la favorite du tournoi en simple. Le tournoi a été marqué par un bon niveau technique et à plusieurs reprises j'étais accrochée mais j'ai pu gérer les moments difficiles», a indiqué Bekrar après

son sacre. Il s'agit de son deuxième titre dans cette édition 2019, après sa victoire dans le tableau double filles vendredi soir. Bekrar et la Tunisienne Ghaida Jeribi avaient en effet dominé la paire marocaine composée d'Aya El Aouni et de Manal Ennaciri 3-6, 6-1 (10-8). En simple garçons, le Polonais Borys Zgola s'est imposé devant son compatriote Maciej Kos par deux sets à zéro (2-0), dans un match qui a duré plus de 2 heures. «C'est un résultat très positif pour moi car il va me permettre de grignoter quelques points dans le prochain classement ITF. Je tiens à féliciter mon adversaire en finale qui est mon compatriote et mon ami. Il a très bien joué depuis l'entame de la compétition et c'était compliqué pour moi de le battre en finale», a réagi le Polonais.

## Marathon international de Medghacen (Batna) Le Marocain Aarab victorieux

LE COUREUR marocain Saïd Aarab a remporté samedi la 10<sup>e</sup> édition du Marathon International de Medghacen (wilaya de Batna) en réalisant un chrono de 2h 28'12" sur une distance de 42,192 km. La seconde place, elle a été décrochée par l'Algérien Slimane Moulay, sociétaire du club de Boudouaou (Alger), avec un chrono de 2h 35'10", tandis que la troisième place est revenue à Omar Doucène de la sélection de la sûreté de la wilaya de Béjaïa. Traditionnellement co-organisé par l'association «Les amis de Medghacen», la Ligue de wilaya

d'athlétisme et la Direction de la jeunesse et des sports, ce marathon a regroupé plus de 1 300 athlètes de différentes wilayas et 11 pays d'Afrique et d'Europe. La manifestation qui s'est déroulée par une belle journée ensoleillée, comprend trois courses, à savoir, la course principale de Batna jusqu'au mausolée Medghacen (monument funéraire de la civilisation numide construit 3 siècles avant l'ère chrétienne) et deux autres courses dont la première s'étend sur 13 km, de Batna à Fesdis, et la seconde sur 26 km, de Batna à El Madher.

## Ligue 1 algérienne (7<sup>e</sup> journée)

# L'USMA sombre à Oran, le MCA toujours en tête

■ Le MC Alger a gardé son fauteuil de leader de la Ligue 1 grâce au nul décroché lors de son déplacement à Sétif où il a eu à affronter le NC Magra, samedi après-midi, pour le compte de la septième journée, et qui a vu l'autre grand club de la capitale, l'USM Alger, sombrer chez le MC Oran (4-0), lui qui jusque-là était invaincu, toutes compétitions confondues.



Par Mahfoud M.

Les Mouloudéens continuent sur leur lancée

Le MCA a réussi un assez bon match dans l'ensemble et s'est donné à fond lors de cette empoignée, avec quelques belles occasions à la clé, sauf qu'il avait manqué d'efficacité devant le but. Quoique, ce nul vierge a relativement bien suffi au bonheur du Doyen, puisqu'il a conservé sa première place au classement général, avec onze points, alors que le nouveau promu, NC Magra, grimpe à la 6<sup>e</sup> place, qu'il partage ex æquo avec le CS Constantine, avec huit points. De son côté, l'USM Alger a reçu une «déculottée» à Oran, où le MCO

local lui a infligé sa première défaite de la saison, sur un score lourd de quatre buts à zéro. Et pourtant, avant cette défaite, les Rouge et Noir étaient invaincus, toutes compétitions confondues, car outre leurs quatre succès en phase de qualification de la Ligue des champions africaine, ils restaient sur deux victoires et un nul en championnat. Force est de reconnaître que le gardien usmiste Smail Mansouri était pour beaucoup dans cette débâcle, car responsable sur au moins trois des quatre buts encaissés. L'autre bonne opération du jour est à mettre à l'actif de l'USM Bel-Abbès, ayant ramené une précieuse victoire de son déplacement chez l'autre nou-

veau promu, l'ASO Chlef (0-1), au moment où l'US Biskra a difficilement dominé le CS Constantine (2-1). Rien ne va plus pour les Chélifiens qui restent scotchés à la dernière place et traversent une période très difficile. Les gars de la ville de Cirta ont, de leur côté, été stoppés net avec cet échec face aux Biskris alors qu'ils restaient sur deux succès consécutifs.

M. M.

Résultats partiels:	
NCM- MCA	0-0
MCO - USMA	4-0
ASO- USMBA	0-1
US - CSC	2-1

## Ligue 2 (7<sup>e</sup> journée)

### Le WAT garde son fauteuil

Le WA Tlemcen, vainqueur du MC Saïda (1-0) lors de la septième journée disputée samedi, a conservé le leadership de la Ligue 2 algérienne de football, alors que son dauphin, l'Olympique de Médéa, s'est bien racheté de sa précédente défaite à domicile, en allant ramener une précieuse victoire de son déplacement chez le RC Arbaâ

(0-2). Le WA Tlemcen a confirmé son statut de leader en remportant le derby de l'Ouest face au MC Saïda, sur un but d'Oukrif, et conserve ainsi un point d'avance sur l'Olympique Médéa (15 points), alors que la troisième place est occupée par le RC Relizane, qui dispose de 13 points après sa victoire contre le DRB Tadjanenet (2-1). De son côté, l'ancien leader RC Arbaâ concède une troisième défaite consécutive et se retrouve au neuvième rang.

Derrière le trio de tête, trois équipes se regroupent à la 4<sup>e</sup> place avec 12 points. Il s'agit de l'AS Khroub, le DRB Tadjanenet et l'OM Arzew, alors que la JSM Skikda et l'ASM Oran s'accro-

chent au peloton de tête. Cette 7<sup>e</sup> journée de Ligue 2 a été marquée par les premières victoires de la JSM Béjaïa et du MC El Eulma, respectivement devant l'USM Annaba (2-0) et l'AS Khroub sur le même score. Quoique, malgré cette victoire, le MC Eulma reste coincé dans le ventre mou du classement, avec 8 points, juste derrière le MC Saïda, le RC Arbaâ et le MO Béjaïa avec 9 unités, alors que la JSM Béjaïa est toujours dans la zone rouge avec seulement cinq unités au compteur.

Dans le bas du classement, l'USM El Harrach a concédé une nouvelle défaite, en s'inclinant face à l'Amel Boussaâda (2-1). Les Harrachis restent donc lan-

terne rouge, avec un seul point au compteur, alors que Boussaâda s'est donnée un peu d'air en remontant au 13<sup>e</sup> rang, avec 6 points. De son côté, l'USM Annaba (4 points) est toujours reléguable, après un nouveau revers en déplacement. La 8<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de Ligue 2 a été programmée le 12 octobre, alors que la 9<sup>e</sup> journée aura lieu le 19 octobre, à l'exception des rencontres JSM Béjaïa - AS Khroub et MC Saïda - USM El Harrach, fixées au 17 octobre. Par ailleurs, le match USM El Harrach - JSM Béjaïa, comptant pour la mise à jour de la sixième journée du Championnat de Ligue 2, aura lieu le 22 octobre, au stade de

Dar El Beïda (Alger), a indiqué samedi la Ligue de football professionnel (LFP).

#### Résultats et classement :

OMA-MOB	2-1
RCR-DRBT	2-1
RCA- OM	0-2
ABS -USMH	2-1
ASMO-JSMS	3-1
JSMB - USMan	2-0
MCEE -ASK	2-0
WAT- MCS	1-0

	Pts	J
1). WA Tlemcen	16	7
2). O. Médéa	15	7
3). RC Relizane	13	7
4). AS Khroub	12	7
→). DRB Tadjanenet	12	7
→). OM Arzew	12	7
7). JSM Skikda	11	7
→). ASM Oran	11	7
9). MC Saïda	9	7
→). RC Arbaâ	9	7
→). MO Béjaïa	9	7
12). MC El-Eulma	8	7
13). A. Boussaâda	6	7
14). JSM Béjaïa	5	6
15). USM Annaba	4	7
16). USM El-Harrach	1	6



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Sétif

## Arrestation de l'assassin d'un jeune de 24 ans

LES ÉLÉMENTS de la sûreté de wilaya ont procédé à l'arrestation de l'auteur présumé du meurtre d'un jeune de 24 ans, commis dans la nuit de samedi à dimanche, en plein centre-ville de Sétif, a-t-on appris du responsable de la cellule de communication de la sûreté, le commissaire de police, Abdelouahab Aissani. Aussitôt alertés, les agents de la police judiciaire ont procédé aux relevés nécessaires sur la scène du crime et sont parvenus «en un laps de temps

assez court n'ayant pas excédé une heure» à l'interpellation de l'auteur présumé de l'homicide et ouvert une enquête approfondie sur les tenants et les aboutissants de cette affaire, a précisé la même source. Le frère de la victime a affirmé, à l'APS, qu'il a été poignardé par l'assassin avec qui il venait d'avoir une légère altercation par derrière au niveau du cou, dans une station-service après être intervenu en faveur d'un homme âgé importuné par l'assassin présumé. Y. N.

Cour de Tipaza

## Le juge ayant remis Tabbou en liberté n'a pas fait l'objet d'un interrogatoire

LE PRÉSIDENT et le procureur général près la cour de Tipaza ont catégoriquement démenti l'information selon laquelle le juge ayant remis en liberté Karim Tabbou ait été interrogé par les services de la direction de la sûreté intérieure, indique dimanche un communiqué de cette cour. «Dans son édition du 4 octobre 2019, un site électronique d'information a publié sous le titre : "Le juge qui a remis en liberté Karim Tabbou interrogé par les services secrets", un article dans lequel il est fait état d'un supposé interro-

gatoire par les services de la direction de la sûreté intérieure de la présidente de la chambre d'accusation de la cour de Tipaza suite à sa décision de remise en liberté du prévenu Tabbou Karim», précise la même source. Le président et le procureur général près la cour de Tipaza «tiennent à apporter un démenti catégorique quant au contenu de l'article en question et confirment détenir un écrit de la main de la magistrate concernée attestant que rien de ce qui a été rapporté par son auteur n'a eu lieu». H. Y.

Ain Defla

## Identification du deuxième terroriste éliminé

LE DEUXIÈME terroriste éliminé suite à l'opération menée par des unités de l'Armée nationale populaire, depuis jeudi dernier à Djebel Amrouna dans la wilaya de Ain Defla a été identifié, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération menée par des unités de l'ANP, depuis le 03 octobre 2019 à Djebel Amrouna, commune de Djemaat Ouled Chikh, wilaya de Ain Defla en

1<sup>re</sup> Région militaire, ayant permis d'éliminer deux dangereux terroristes et de récupérer deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et une quantité de munitions, il a été procédé à l'identification du second criminel.

Il s'agit de "Zitouni Ahmed" alias "Abou Obeida" né en 1974 à El-Youssoufia, wilaya de Tissemsilt, et qui avait rallié les groupes terroristes en 1996», précise le communiqué du MDN.

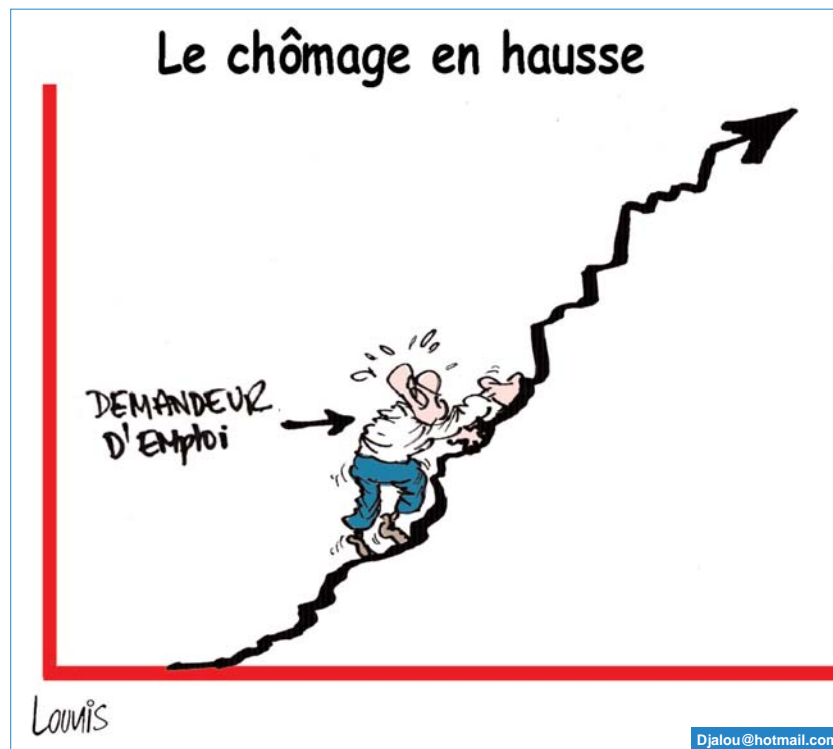
A. G.

Béchar

## Un homme de 60 ans tente de se suicider par le feu pour réclamer un logement

UN SEXAGÉNAIRE a tenté de se suicider en s'immolant par le feu dimanche devant le siège de la wilaya de Béchar, pour revendiquer un logement, a-t-on appris auprès de la Protection civile. «L'homme, un père de famille, qui a essayé de s'immoler à l'aide de l'essence, a été évacué par des agents de la Protection civile vers les urgences médico-chirurgicales de l'hôpital Tourabi-Boudjemaa», a précisé à l'APS le capitaine Boufeldja Kadouri. Selon une source médicale, l'homme présente des brû-

lures de 3<sup>e</sup> degré dans différentes parties de son corps et est soumis actuellement à des soins intensifs dans la même structure hospitalière. Depuis l'affichage des listes de bénéficiaires des 770 logements publics locatifs, début octobre courant, des centaines de citoyens de la commune de Béchar organisent un sit-in devant le siège de la wilaya et de la daïra, en signe de protestation contre cette liste, a-t-on constaté. Les protestataires revendiquent, selon des déclarations à



Plantation de cannabis et trafic de drogue à Béjaïa

## Trois individus arrêtés dans différentes localités

■ La police judiciaire de la sûreté de daïra d'Ighil Ali a arrêté dernièrement un individu pour plantation de cannabis dans la localité d'Ath Saci commune d'Ighil-Ali, a-t-on appris récemment de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Par Hocine Cherfa

Les plants de cannabis ont été découverts suite à des informations et des investigations menées par le service de sécurité au lieu-dit Imarighène, lieu de rejet des eaux usées du village. «L'individu a été arrêté en flagrant délit d'irrigation des plants sur les lieux», ajoute notre source. Il s'agit de B.A. 36 ans. Il a été présenté devant le parquet d'Akbou qui l'a placé sous mandat de dépôt présenté pour les charges de plantation de cannabis et son compère a été libéré. Un autre individu, repris de justice, a également, été arrêté par les éléments de la brigade de recherche et d'investigations de la sûreté de wilaya. Ce dernier est impliqué dans la plantation de cannabis. Les policiers ont découvert lors d'une perquisition au domicile de l'individu,

18 plants de cannabis de différentes mensurations, soit entre 50 cm et 02 mètres implantés dans la cour de sa maison. Il s'agit de A.F. âgé de 50 ans. Ce dernier est connu pour son implication dans plusieurs affaires délictuelles selon ces antécédents judiciaires, précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les enquêteurs ont ensuite saisi chez lui deux barrettes de drogue (cannabis) dissimulées dans une chambre, 03 sachets et un pot plein de cannabis séché qu'il allait préparer pour le vendre. Un dossier pénal a été élaboré à son encontre pour «plantation de cannabis en vue de la vente, fabrication et préparation de drogue», souligne-t-on. Il a ensuite été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Kherrata qui l'a placé sous mandat de dépôt. Par ailleurs, les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants ont saisi, dernièrement, quelque 350 comprimés de psychotropes, au niveau de la cité Naciria, selon toujours la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le mis en cause a été arrêté en possession d'un sac contenant 20 comprimés et suite à des recherches les policiers ont découvert encore 330 autres comprimés qu'il a dissimulés dans les lieux au moment il où s'apprêtait à prendre la fuite. Il s'agit de B.M. âgé de 23 ans. Le prévenu en cause a été présenté devant le procureur du tribunal de Béjaïa et il a été convoqué à une comparution immédiate et condamné, ensuite, à deux

années de prison de ferme et 100 000,00 DA d'amende. L'individu a été écroué.

Marche pacifique à Sidi-Aïch

Une marche pacifique a été organisée hier dans la ville de Sidi-Aïch par les habitants des localités de la région dont ceux de la commune de Chemini en soutien aux détenus du mouvement de protestation national, notamment à l'enfant de la commune en l'occurrence, Bachir Arhab dit Awghlis arrêté il y a quelques semaines lors d'une manifestation à Alger. La foule constituée de plusieurs centaines de personnes munies de pancartes et des portraits des détenus du Hirak dont les plus en vue comme Karim Tabbou et Lakhdar Bouregaâ s'est ébranlée depuis les Quatre chemins jusqu'au siège du tribunal soit plusieurs centaines de mètres. La marche a été placée sous le slogan : «Ils nous empêchent de rêver, on les empêche de dormir». La foule a scandé des slogans hostiles au régime et aux élections présidentielles du 12 décembre prochain. Elle a également exprimé son soutien aux détenus exigeant leur libération sans conditions : «Libérez les détenus», «Libérez les otages», «Libérez la justice». Les manifestants ont réaffirmé leur détermination à poursuivre la marche vers un Etat de droit démocratique et populaire. Il est utile de noter que la marche a été ponctuée par une grève générale jusqu'à 13h dans la commune de Chemini. H. C.

O. N.